

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA FSG CHAMPAGNE

Le présent formulaire doit être rempli au complet afin de nous permettre de disposer des coordonnées utiles pour chaque gymnaste. **Ce bulletin est à remettre au moniteur ou à la monitrice responsable de la section dans laquelle se fait l'inscription au début du 2^{ème} entraînement du/de la gymnaste.**

INFORMATION SUR LE GYMNASTE (1 FORMULAIRE PAR GYMNASTE)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

NPA/LOCALITE : _____

TELEPHONE (privé) : _____

MOBILE : _____

COURRIEL (important) : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE _____

N° AVS (13 CHIFFRES) = _____

POUR LES ENFANTS MINEURS

NOM/PRENOM
DE LA MERE : _____

NOM/PRENOM
DU PÈRE : _____

SECTIONS

- ☐ PARENTS+ENFANTS
(1 enfant CHF 100.-) ou (2 enfants CHF 120.-)
- ☐ ENFANTINE MIXTE (CHF 70.-) (1- 2^{ème})
- ☐ JEUNESSE MIXTE degré inférieur (3-5^{ème}) (CHF 70.-)
- ☐ JEUNESSE MIXTE degré supérieur (dès 6è) (CHF 70.-)
- ☐ GYM DAMES : ☐ ENERGIE (CHF 140.-)
- ☐ GYM MIXTES D/H ☐ FIT ☐ VITALITY (CHF 140.-)
- ☐ POWER YOGA D/H (CHF. 140.-) ☐ STEP D/H (CHF 140.-)
- ☐ **2-4 COURS**: ☐ ENERGIE : ☐ FIT : ☐ VITALITY : ☐ YOGA ☐ STEP
(pour 2 cours - CHF 190.-) (+ 1 cours CHF. 70.-/cours)

REMARQUES PARTICULIERES VOUS CONCERNANT OU CONCERNANT VOTRE ENFANT (ALLERGIES, MEDICAMENTS, ETC.)

Nous vous rendons attentif que chaque gymnaste a droit à **1 SEUL COURS D'ESSAI GRATUIT** sans devenir membre. Une fois la présente inscription en notre possession, vous recevrez une facture du montant de votre cotisation annuelle. Tout membre actif (dès 17 ans révolus) n'ayant pas résilié son adhésion à la société par écrit verra sa cotisation annuelle reconduite tacitement. **Chaque membre de la société doit acquérir le NOUVEAU t-shirt officiel FSG Champagne 2025 !**

Nous espérons que vous aurez du plaisir à participer aux cours de gym qui sont donnés par des moniteurs/monitrices formés et motivés à faire apprécier ce sport populaire à chacune et chacun et vous remercions par avance de votre soutien lors des différentes manifestations organisées par la société.

Le Comité

☐ **J'ai pris connaissance des directives en matière d'utilisation des données et d'images des membres de la société** (disponible sur le site internet de la société ou au verso du formulaire papier) **et y consens.**

☐ **J'ai pris connaissance de la charte du Fair-Play** (disponible sur le site internet de la société ou au verso du formulaire papier) **et j'ai pris bonne note qu'elle fait partie intégrante de l'engagement du gymnaste membre de la société.**

Lieu et date

Signature du gymnaste ou de son représentant légal



La charte du Fair-Play c'est pour nous, la loyauté, la convivialité et l'esprit sportif.

En tant que membre de la FSG Champagne, mon comportement a un impact majeur sur mon sport - la gymnastique, le comité de ma société, les gymnastes de mon groupe, les moniteurs, ainsi que sur moi-même. Faire partie de la FSG Champagne, c'est respecter son éthique sportive !

Quel que soit le rôle que je joue dans la FSG Champagne, je m'engage à :

1. Faire de chaque rencontre gymnique, peu importe l'enjeu et l'engagement, un moment privilégié et de plaisir.
2. Me conformer aux règles et à l'esprit de la gymnastique.
3. Respecter mes partenaires, adversaires et moi-même dans mes actes, mes paroles et mes écrits (refuser la méchanceté et les agressions)
4. Accepter les décisions des juges, du comité et des moniteurs.
5. Respecter le travail de ceux qui permettent la pratique de la gymnastique (bénévoles, moniteurs, dirigeants, autorités cantonales et fédérales, sponsors).
6. Respecter l'environnement et le matériel mis à ma disposition.
7. Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
8. Rester digne dans la victoire, comme dans la défaite.
9. Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
10. Etre une ambassadrice/un ambassadeur de la gymnastique et de la FSG Champagne en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Protection et sécurité des données

La société respecte les dispositions légales en vigueur portant sur la protection et la sécurité des données. Elle s'assure notamment que seules les données des membres nécessaires à l'accomplissement des objectifs de la société sont compilées et transmises exclusivement à des tiers agréés tels que Fédération, Association cantonale ou organisateurs de manifestations gymniques officielles locales, cantonales, fédérales, voire internationales.

Droit à l'image

Chaque membre, par son adhésion, renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant toutes les manifestations publiques organisées par la société ou auxquelles elle participe.

Chaque membre renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation de son image à des fins d'enseignement, des fins culturelles, des fins scientifiques ou d'exploitation promotionnelle, de même que pour une publication de son image dans la presse qui accompagnerait un article rédigé dans le respect du devoir de diligence qui incombe à chaque journaliste/photographe professionnel.

La société s'engage à ne pas divulguer les identités des membres figurant sur les photos diffusées sur son site internet.

Afin de protéger les gymnastes, la société s'efforce de ne pas publier sur son site internet, ni de transmettre de photos suggestives ou autrement délicates sur le plan éthique. Néanmoins, chaque membre qui jugerait une image dont il est le sujet central - dérangeante, voire dégradante peut faire valoir, son droit à l'image auprès du Comité de la société qui retirera l'image litigieuse.

Au demeurant, pour toutes les images prises en salle de gym, dans le cadre d'entraînements privés, une déclaration de consentement spécifique devra être signée par le/les membres concerné/és avant publication.

Le Comité de la FSG Champagne